

► Amailloux. Pour la sauvegarde des Bois

L'association « Pour la sauvegarde des Bois d'Amailloux » poursuit sa mission de vigilance à l'égard du centre de tri de la SITA. A l'occasion de l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 30 mars, à 20 h 30, à la salle de la Futale à Amailloux, il sera notamment question de la cohabitation avec cette entreprise durant l'année 2011. Les responsables entendront aussi les

témoignages des riverains. L'association veut également élargir sa réflexion à la réduction et la gestion durable des déchets dans le département. Ses actions pour l'année 2012 tiendront compte de cette vision d'ensemble. Cette réunion est ouverte à toutes les personnes intéressées, adhérentes ou non. L'adhésion unique de soutien a été fixée à 5 €.

► Saint-Marc-la-Lande. Une balade nature

Archives CO

L'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE) propose une balade ouverte à tous, dans le bocage de Saint-Marc-la-Lande, samedi 31 mars, au départ du parking de la Commanderie à 9 h 30. Au programme : « La visite commentée de la future réserve naturelle régionale du bocage de Gâtine », animée par Olivier Collober et Nicolas Cotrel, respectivement bénévole et directeur de DSNE (prévoir les bottes).

A noter que l'association tiendra son assemblée générale, à partir de 14 h 30, à la maison du Patrimoine de Saint-Marc-la-Lande.



Le rendez-vous est fixé au départ de la commanderie des Antonins.

Contact au 05 49 73 37 36 ; e-mail : deuxsevres.nature@laposte.net

environnement

Des espoirs de réserve naturelle régionale



Catherine Tromas, vice-présidente, Jean-Michel Minot, président, Klaus Waldeck, secrétaire, et Nicolas Cotrel, directeur.

L'association Deux-Sèvres Nature Environnement s'est réunie en assemblée générale samedi, à la Maison du patrimoine de Saint-Marc-la-Lande. Une balade nature dans la réserve bocagère a été organisée le matin, suivie d'un pique-nique convivial avant la réunion l'après-midi. La réserve bocagère de Saint-Marc-la-Lande est, en effet, un axe important pour l'association en 2012 : inventaires et suivis biologiques, préparation de la gestion (mares, barrières de Gâtine...) et valorisation du site sont dans l'attente de l'éventuelle labellisation en réserve naturelle régionale, potentiellement la première du Poitou.

Atlas des fougères

Parmi les perspectives 2012, des projets naturalistes devraient aboutir, par exemple la parution de l'atlas des fougères des Deux-Sèvres, et ce, grâce au travail depuis trois ans d'une quarantaine de volontaires. Jean-Michel Minot, président de l'association, a rappelé avec fierté que le premier atlas des fougères a été édité il y a 100 ans par René Litardière, originaire de Mazières. Un ouvrage devenu international et incontournable pour les passionnés. Diverses interven-

tions liées à la présence de serpents et de chauves-souris, notamment chez les particuliers, seront mises en place. Un week-end de prospection chauves-souris en Gâtine est prévu entre le 8 et le 11 juin.

50.000 données sur le site participatif

Des nouveaux projets départementaux et régionaux seront également initiés cette année. Ainsi, dans la perspective de la fin de celui sur les papillons de jour et dans la continuité de celui sur les odonates, un atlas régional des orthoptères (criquets, sauterelles, grillons...) va être lancé. Une exposition photo présentera la biodiversité du département.

L'initiative lancée l'an dernier d'un portail de saisie en ligne sur le site www.nature79.org présente un bilan très positif : 50.000 données ont été récoltées grâce à 300 observateurs. Cette nouveauté, inaugurée au festival de Ménigoute 2011, permet à tout individu de participer activement et librement à l'inventaire des espèces. La saisie des oiseaux reste très majoritaire car elle constitue 80 % de la base de données. Ce nombre d'observations, important pour certaines espèces, permet de constituer des premières cartes de répartition.

••• Première association de la fédération

Deux-Sèvres Nature Environnement 79, un an après la naissance de la fédération nationale en 1968, a été créée initialement par des naturalistes et des personnes soucieuses de l'environnement. DSNE 79 a été la première association de la fédération nationale. C'est aussi l'association départementale la plus ancienne, la plus importante et agréée au ministère de l'Environnement. DSNE compte aujourd'hui 5 salariés, 300 adhérents et 18 associations locales adhérentes soit au total environ 2.000 bénévoles. L'associa-

tion présente deux volets : le volet naturaliste (inventaire faune et flore) et le volet environnement (DSNE siège dans une centaine de commissions et œuvre pour la gestion des déchets, parcs éoliens, toits photovoltaïques, l'air, l'eau...). Une cinquantaine de dossiers sont en cours. Par exemple, concernant la ligne à grande vitesse (LGV), DSNE interviendra dans la formation de cadres chargés d'organiser le déplacement de zones naturelles (les problématiques naturalistes, les droits correspondants, etc.).

La première réserve naturelle régionale sera gâtinaise

Samedi matin, les participants à l'assemblée générale de l'association Deux-Sèvres nature environnement (DSNE), qui s'est tenu l'après-midi dans la collégiale de Saint-Marc-la-Lande, ont visité la future réserve naturelle régionale.

Ce site de 28 hectares, situé sur la commune de Saint-Marc-la-Lande, comporte un biotope intéressant pour les naturalistes, composé d'une pièce d'eau, de bois et de prairie. Toute la matinée, chacun des visiteurs a pu observer la faune ou herboriser à l'envi.

Existant depuis 42 ans, DSNE est forte de 273 adhérents en 2011, et 15 associations qui comptent elles-mêmes 920 adhérents. Lors du dernier exercice, elle a organisé 72 sorties naturalistes qui ont concerné 1 400 participants. Depuis neuf ans, l'association s'est donnée pour but de coordonner un calendrier

naturaliste des sorties et manifestations des 15 associations naturalistes ou de protection de la nature du département. « Nous siégeons dans près d'une centaine de commissions, tant pour la gestion des déchets, que pour l'éolien, l'eau, l'atmosphère, le photovoltaïque etc. », indique le président de DSNE, Jean-Michel Minnot. Et d'ajouter : « Nous constatons que les gens sont de plus en plus à l'écoute et sont sensibilisés, que ce soit à la préfecture ou au Conseil général. Nous sommes des interlocuteurs reconnus pour nos compétences ».

« Une feuille de route »

DSNE est forte également de ses cinq employés qui travaillent sur une cinquantaine de dossiers dans l'année, ce qui permet de les rémunérer : études d'impacts, diagnostics de sites, conseils environnementaux etc. Mais l'association s'appuie aussi sur l'implication d'une bonne



Une visite de la future réserve régionale à Saint-Marc-la-Lande a eu lieu le matin.

quarantaine de ses adhérents qui répondent dès qu'une demande est avancée, tel l'inventaire pour établir l'atlas des fougères dans le département.

Dans les projets 2012, DSNE veut

se donner une charte qui fera référence dans tous les types de dossiers. « Une sorte de feuille de route des compétences », note le président.

Pierre GROUSSARD